

Recommandations

Pour la pose des diffuseurs :

- Au tout début du premier vol
- Une seule pose jusqu'à la récolte
- Respecter la taille des parcelles (minimum 2 ha)
- Réduire au départ la pression de l'espèce visée par des interventions adaptées.

Usages autorisés

Cultures de référence	Cultures rattachées	Ravageurs	Dose d'emploi	Nombre d'applications
Pêcher	Pêcher, abricotier, nectarinier	Chenilles foreuses des fruits (Tordeuse orientale du pêcher – <i>Cydia molesta</i>)		
Pommier	Pommier, poirier, cognassier, nashi, nèfles, pommettes	Chenilles foreuses des fruits (Tordeuse orientale du pêcher – <i>Cydia molesta</i>)	500 diffuseurs / ha	1 avant émergence de la première génération
Prunier		Chenilles foreuses des fruits : - Tordeuse orientale du pêcher (<i>Cydia molesta</i>) - Carpocapse des prunes (<i>Cydia funebrana</i>)		

Produit utilisable en agriculture biologique en application des règlements CE/834/2007 et CE/889/2008.

Fiche d'identité

Autorisation de Mise en Marché	N° : 8900685
Composition :	98,1 g/kg de (E/Z)-8-dodecen-1-yl acétate
Formulation :	produit diffuseur de vapeur (VP) à utiliser dans le cadre de la lutte par confusion sexuelle.
Classement :	H411: toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. 
Conditionnement	Cartons de 8 sacs x 252 diffuseurs
Précaution d'emploi	Avant utilisation, les diffuseurs doivent être conservés dans leur emballage d'origine hermétiquement fermé, à l'abri de la lumière et dans un local frais (température inférieure à 15°C). Des emballages entamés pourront être conservés quelques jours s'ils sont fermés soigneusement et maintenus à une température de l'ordre de 5°C. De même, tout stockage prolongé doit être effectué emballage fermé, intact, à une température entre 0° et 5°C. Si ces règles de stockage n'étaient pas respectées, les diffuseurs pourraient perdre de leur efficacité.

Pour toutes informations techniques,
nos experts sont à votre écoute

► N° Azur 0 810 02 30 33

PRIX APPEL LOCAL

Protection de l'opérateur. Pendant le mélange/chargement et le nettoyage du matériel de pulvérisation : Gants en nitrile certifiés EN 374-3 ; Combinaison de travail en polyester 65 %/coton 35 % avec un grammage de 230 g/m² ou plus avec traitement déperlant ; EPI partiel (blouse ou tablier à manches longues) de catégorie III et de type PB (3) à porter par-dessus la combinaison précitée.

Rak® 5 : marque déposée BASF - Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Azur BASF (0810023033) qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document.

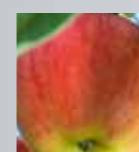
Produit de bio-contôle. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou consulter www.agro.bASF.fr et/ou www.phytodata.com.

BASF FRANCE SAS - DIVISION AGRO - 21, CHEMIN DE LA SAUVEGARDE - 69134 ECULLY CEDEX. 993ALIE0317R - Mars 2017.

**Notre seul pêcher
c'est d'innover.**



Utilisation sur :



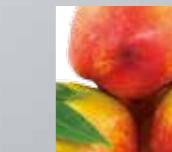
Pommier



Poirier



Abricotier



Pêcher



Prunier

Rak® 5
Phéromone sexuelle
Contre la tordeuse orientale du pêcher
et le carpocapse des prunes

BASF
We create chemistry

Quelques règles simples

La confusion sexuelle ne donnera sa pleine efficacité que si elle est appliquée sur des populations de tordeuses orientales et carpocapse des prunes réduites au départ. A cet effet, il est recommandé d'effectuer une lutte insecticide classique efficace sur la première génération, afin de réduire le niveau des populations.

LA PARCELLE À PROTÉGER, CONSTITUÉE D'ARBRES ADULTES

2 hectares minimum, parcelle la plus rectangulaire possible (60 m minimum sur le petit côté).

SUIVI DU VERGER (CAS DE LA TOP SUR PÊCHER)

Quelques contrôles sont nécessaires :

- > En mai/juin pour s'assurer de la bonne efficacité du traitement insecticide de la 1^{ère} génération,
- > En juillet, puis en août/début septembre pour les variétés tardives. Procéder par comptage des pousses et des fruits attaqués : minimum, 100 arbres au hasard sur une diagonale du verger avec examen de 4 pousses et 4 fruits par arbre et 50 arbres sur la ou les bordures sensibles.

LA POSE DES DIFFUSEURS

Au tout début du premier vol (suivant le piégeage sexuel ou les informations diffusées par le Bulletin de Santé du Végétal), soit, selon les situations, de début avril à début mai.

> Dans la parcelle

500 diffuseurs/ha (1 diffuseur = 20 m²) disposés en quinconce aux 2/3 de la hauteur définitive des arbres. Sur des arbres de hauteur définitive > 3 m, poser en vague avec un décalage de hauteur de 1 à 1,5 m d'un arbre à l'autre, les diffuseurs les plus hauts étant au moins aux 2/3 de la hauteur. S'il y a des manquants, renforcer les arbres voisins. Les haies intégrées dans les vergers seront considérées comme des arbres à protéger.

> Dans les bordures

Les haies de proximité seront également intégrées dans le dispositif (1 diffuseur tous les 4 m). Renforcer le dispositif avec 1 diffuseur par arbre côté vent dominant ou sur les bordures jouxtant une route. Si la ou les bordures sont à moins de 100 m d'un verger voisin, protéger ce verger avec des diffuseurs sur 40 m de profondeur si cette parcelle est dans l'axe de plantation, ou sur 30 m si elle est parallèle.

> Végétation avoisinante

Les arbres isolés à moins de 100 m (amandiers, cerisiers, cognassiers, pêchers, poiriers, pommiers, pruniers) sont des zones refuges qui devront être contrôlées avec au moins 1 diffuseur par arbre.

TRAITEMENT INSECTICIDE COMPLÉMENTAIRE SI NÉCESSAIRE (CAS DE LA TORDEUSE DES PÊCHERS)

Un comptage de pousses et de fruits attaqués est nécessaire, et permet de déterminer le pourcentage indicatif d'attaque avec l'équation suivante (se référer à l'étiquette) :

$$\frac{\% \text{ de pousses attaquées}}{3} + \frac{\% \text{ de fruits attaqués}}{2}$$

Si le résultat est supérieur ou égal à 1, un traitement insecticide classique devra être réalisé.

Rak® 5 : l'expert de la confusion

Rak® 5, première phéromone sexuelle à être utilisée dans les vergers de pêchers a régulièrement confirmé son efficacité sur la tordeuse orientale du pêcher (TOP). Il permet dans tous les cas une réduction du nombre d'applications d'insecticides conventionnels. Rak® 5 bénéficie désormais d'une autorisation pour les vergers de pruniers, pommiers et poiriers.



Rak® 5 : un ensemble d'avantages exceptionnels

Les diffuseurs Rak® 5, répartis dans les vergers dès le début de la saison, diffusent de façon régulière une phéromone de synthèse identique à celle émise naturellement par les femelles de tordeuse orientale (*Cydia molesta* ou *Grapholita molesta*) et de carpocapse des prunes (*Cydia funebrana*) pour attirer les mâles. Ces derniers sont désorientés et l'accouplement n'a pas lieu.



Attaque de *Cydia molesta*.



Carpocapse des prunes : repérer ses dégâts

- Présence de galeries superficielles et écoulement gommeux au point de pénétration de la larve
- Attaque de 1^{ère} génération : les fruits chutent.
- Attaque de 2^{ème} génération : les fruits véreux sont très sensibles aux maladies de conservation. Présence de galeries sinuées creusées par la larve.
- Perte de récolte importantes par dépréciation des fruits.



TOP sur pommier / poirier : repérer ses dégâts

- L'infestation des vergers est favorisée par la proximité de plantations de pêcher dans la région.
- Sur pommes, pénétration de la chenille par la cavité pédonculaire.
- Sur poires les attaques concernent essentiellement les variétés d'automne et d'hiver.

Rak® 5 : des suivis nécessaires à la réussite de la méthode

Si l'utilisation de Rak® 5 permet de diminuer le nombre d'interventions conventionnelles, elle ne dispense pas des interventions liées à la méthode de confusion sexuelle :

- **Prise en compte des caractéristiques de la parcelle et de son environnement :** homogénéité, bordures, nature des parcelles avoisinantes, historique...
- Choix de la date de **pose des diffuseurs** et **évaluation de la population** de départ.
- **Réalisation des suivis indispensables** pendant la période sensible et raisonnement des interventions insecticides complémentaires si elles sont nécessaires.



Diffuseur de Rak 5, méthode de lutte insecticide par confusion, contribue à une agriculture durable.

Les avantages de Rak® 5

- Réduction du nombre d'interventions insecticides
- Respect de la faune auxiliaire
- Moins d'intervention contre les autres ravageurs
- Bénéfice filière aval
- Une solution de biocontrôle qui a fait ses preuves